

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE
DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION
SESSION 2024**

En application du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris en application des articles L352-1 à L352-6 du Code Général de la Fonction Publique, le Crous de Versailles va procéder au recrutement par la voie contractuelle de travailleur handicapé, **ayant vocation à donner lieu à une titularisation.**

Le contrat est passé pour une période d'**un an** à l'issue de laquelle un entretien est organisé devant la commission chargée d'apprécier les compétences professionnelles de l'agent. La titularisation est prononcée si l'agent recruté a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé à **1** :

▪ **1 poste de commis de cuisine et restauration**

Filière ITRF, Corps ATRF, **BAP G**, Catégorie C

Les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions d'éligibilité suivantes :

- ne pas être fonctionnaire ;
- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un état membre de la Communauté européenne ou d'un état de l'espace économique européen ;
- jouir de leurs droits civiques et électoraux (droit de vote, d'élection et d'éligibilité) en France ou dans leur pays d'origine ;
- n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec les fonctions exercées ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national.
- être bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du code du travail (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23530/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi.html>).

Les candidats sont priés de constituer un dossier de candidature **unique** composé des éléments suivants :

- Justificatif attestant l'appartenance à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi éligibles et dont la validité couvre la durée totale du contrat jusqu'au moment de la titularisation
- Lettre de motivation (préciser en objet, le cas échéant, le ou les postes envisagés) ;
- Curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études, les emplois occupés, le contenu et la durée des formations suivies ;
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité)
- Justificatif de position régulière au regard du code du service national :
 - Candidats français : les candidats âgés de moins de 25 ans doivent fournir la copie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté. Les candidats âgés de 25 ans et plus n'ont aucun document à fournir.
 - Candidats ressortissants de l'Espace économique européen : fournir une attestation mentionnant qu'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants. Cette attestation devra être délivrée par l'autorité de l'Etat d'origine et rédigée en langue française ou à défaut être accompagnée d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.
- Copie des diplômes obtenus ou équivalence, le cas échéant. Les relevés de notes ne sont pas admis.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature complet exclusivement **par mail** à recrutement@crous-versailles.fr

La date limite d'envoi des dossiers de candidatures est fixée au 20 mai 2024.
(Date de réception du mail faisant foi)